ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travailleurs

Question écrite n° 77912

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur certaines incohérences liées à l'immigration en France suite à la multiplication, sur sa circonscription, de cas suscitant une profonde incompréhension. Il peut s'agir de l'expulsion d'un homme parfaitement intégré en France depuis plus de cinq ans, avec une famille, un logement et un emploi. Il peut s'agir de l'impossibilité de trouver un logement pour un homme titulaire d'un titre de séjour et d'un travail mais accompagné d'une femme en situation irrégulière. Il peut enfin s'agir d'une mère qui a vu sa propre fille, de 24 ans et gravement malade, se voir refuser l'entrée en France et donc obligée de partir seule en Russie pour se faire soigner. À l'évidence, il semble exister un véritable décalage entre les décisions prises par les services de l'immigration et certaines réalités locales. Ces décisions ne tiennent en effet pas compte de l'intégration des personnes concernées et de la violence qu'elles peuvent revêtir pour ces familles. Aussi, le projet de loi sur l'asile n'apportant aucune garantie sur ce point, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur la prise en compte de considérations humanistes quant à la régulation de l'immigration en France.

Données clés

Auteur : M. Paul Salen
Circonscription : Loire (6e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 77912
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 avril 2015, page 2798
Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)